

Bouillargues, le 10 mars 2009

**CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 05 MARS 2009
PROCES VERBAL SOMMAIRE**

PRESENTS : MM DUPUIS – GAILLARD – CALVIE – Mme CHEIRON – MM SEGUELA - Mme TRONC – MM RIGAILL – Mmes LACASSAGNE - LAMBERTIN – CHAHABIAN – BATTE – GARNIER – MM DE GOURCY – SEIGNEUR – CREMIER – WAGNER – CHAMPEAU – ILLOUZ – Mmes CHAPON – GROS – MM MEYRUEIS - MARTIN – Mme CHABAUD – M. RAFFIN -

ABSENTS : Mmes NOWACKI – ETEVE – M. GARCIA – Mmes BENOIT – COTELLE –

PROCURATIONS : Mme NOWACKI à Mme TRONC
Mme ETEVE à M. GAILLARD
M. GARCIA à Mme LACASSAGNE
Mme BENOIT à Mme CHEIRON
Mme COTELLE à Mme GARNIER

1 - Désignation du secrétaire de séance

Mme LACASSAGNE est élue à l'unanimité.

2 - Approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2009

Le procès verbal est approuvé par 26 voix pour et 2 abstentions.

M. MARTIN arrive en cours de séance.

3 - Attribution des subventions municipales au titre de l'exercice 2009

3.1 CCAS : 10 000 euros : vote à l'unanimité

3.2 OGEC Charles PEGUY :

- Forfait de fonctionnement de 34 600 euros (convention)
- Sorties scolaires : 17 €x 88 enfant = 1 496 euros

Vote à l'unanimité

3.3 Ecole primaire Marcel Pagnol : Vote à l'unanimité

3.4 Ecole maternelle : Vote à l'unanimité

3.5 Crèche associative « La clairière aux oisillons » : 74 400 €(convention) : vote à l'unanimité

3.6 Autres associations : Vote à l'unanimité

4 - Personnel municipal

4.1 Mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2009

Vote à l'unanimité

4.2 Répartition des enveloppes du régime indemnitaire

Vote à l'unanimité.

5 - Vote des Taux de fiscalité directe locale 2009

Les taux de la fiscalité sont approuvés par 22 voix pour et 7 voix contre (M. ILLOUZ – Mme CHAPON – GROS - MM MEYRUEIS - MARTIN – Mme CHABAUD – M. RAFFIN).

6 - Fixation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour 2009

Le taux de la TEOM fixé à 11.90 pour 2009 est approuvé par 25 voix pour et 4 voix contre (Mme CHAPON – GROS – MM ILLOUZ - MEYRUEIS).

7 - Budget Primitif 2009 de la Commune

Vote favorable par 22 voix et 7 voix contre (M. ILLOUZ – Mme CHAPON –GROS – MM MEYRUEIS - MARTIN – Mme CHABAUD – M. RAFFIN).

8. Budget Annexe 2009 de la Résidence du Languedoc

Vote favorable par 25 voix et 4 abstentions (M. ILLOUZ – Mme CHAPON – GROS – M. MEYRUEIS).

9. Budget Annexe 2009 Caveaux

Vote favorable par 28 voix et 1 abstention (M. MARTIN).

10 - Approbation du DICRIM :

Vote favorable par 26 voix pour et 3 abstentions (MM RAFFIN – MARTIN – Mme CHABAUD).

11 – Convention avec la ville Milhaud pour une régie commune des amendes forfaitaires :

Vote favorable à l'unanimité.

13 – Questions diverses

Demande de versement anticipé du F.C.T.V.A. : vote favorable par 26 voix pour et 3 contre (Mme CHABAUD – MM RAFFIN – MARTIN).

Le Maire,

Marc DUPUIS